L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 29 JUILLET 1879. — 52me Année

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Éditeurs.

NOUVELLE-ORLEANS. MARDI, 29 JUILLET 1879.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Placide J. Spear, à la Bourse des Encanteurs, rue Royale, le magasin et résidence situés aux Nos 119 et 120 Passage de la Bourse, et lots de terre de valeur situés à [illegible].

ECONOMIE.

Quelques gens, en très petit nombre, émettent des doutes sur la possibilité d'administrer l'Etat avec le budget de recettes tel qu'il a été réduit par la Convention. Mais ces doutes ne peuvent tenir devant l'examen des réductions votées dans le budget des dépenses. L'un ne va pas sans l'autre et pour chaque diminution de revenu nous voyons dans l'œuvre de la Convention une diminution de dépenses. Il est clair que nous entrerons bientôt dans un système économique en dehors de nos habitudes depuis longues années, et nous pouvons même dire en dehors de nos habitudes avant la guerre. Aucune Constitution antérieure ne faisait une part aussi congrue aux officiers publics. Aucune Constitution n'avait établi des salaires fixes pour des fonctionnaires d'un rang inférieur et qui cependant étaient mieux rétribués que ceux qui occupaient les premières places. C'était là un grand abus, une énorme stupidité, abus et stupidité auxquels la Constitution future mettra un terme. Nous parlons ainsi parceque nous ne pouvons admettre que la Législature prochaine, chargée de compléter certains détails et de fixer certains chiffres, ose déranger l'économie établie en principe par la convention de 1879. Au contraire, il est à peu près sûr que la Législature plus imprégnée et mieux renseignée que les précédentes, et surtout plus patriotique et plus dévouée au bien public, suivra les tracés de la convention et achèvera l'œuvre d'une manière tolérable. Bien mal venu serait le représentant qui, par des moyens indirects et de fausses interprétations, essayerait de donner quelques coups de hache [illegible] à un travail constitutionnel duquel le peuple de bonne foi attend la rédemption de l'Etat! Ces tentatives n'auront pas lieu, ou si elles ont lieu, elles se fourvoieront tellement qu'on peut dire d'avance qu'elles n'auront aucun succès. Du reste, la Convention a pris soin elle même de faire à peu près tout ce qu'elle pouvait pour assurer l'avenir de son œuvre; non seulement, elle n'a laissé à la Législature que des vétilles à régler, ce qui n'exercera que fort peu le génie du législateur, mais encore elle a supprimé une session sur deux, ce qui coupera court aux indigestions parlementaires, aux intrigues des coteries, aux artifices des spéculateurs, aux mouvements des coulisses, aux confusions de lois, tout en sauvant à l'Etat une forte somme tous les deux ans. Nous devrons toujours être reconnaissants envers la Convention de ce grand service, service qu'elle nous a rendu sans hésitation, sans division, et avec une harmonie qui lui fait un impérissable honneur.

Nous voyons donc que l'intérêt public est parfaitement garanti de ce côté, et de l'autre, c'est-à-dire pour ce qui concerne le point de vue économique et la possibilité d'administrer l'Etat avec les ressources votées par la Convention, la garantie nous semble aussi complète. Avec une diminution d'un million dans les dépenses, et une recette d'environ un million, nous pourrons faire face à tous les besoins, du moins tant que l'intérêt de la dette publique ne sera pas au-dessus de deux pour cent. Dans cinq ou six ans, si le peuple accepte ce règlement qui, au bout de ce terme, porte l'intérêt de la dette à 1 pour cent de plus, nous verrons ce que l'Etat pourra faire et ce que le peuple pourra payer. Dans tous les pays civilisés, les impôts se règlent sur les capacités industrielles et pécuniaires du peuple. On ne doit lui demander qu'une très faible portion de son revenu pour soutenir l'administration publique, et la réduction des dettes et des dépenses quand elles deviennent oppressives, est une nécessité absolue, et à laquelle il faut se rendre. En résumé, en supposant ratifiées la constitution et l'ordonnance sur la dette, les conséquences de l'œuvre de la Convention ne nous laissent, pour le moment, aucune inquiétude.

Nous ne saurions en dire autant pour ce qui concerne la ville, bien que nous approuvions pleinement la limite de la taxe à 1 pour 100. Cela donne gain de cause à cette Union des propriétaires et des contribuables, qu'un journal de cette ville avait réduite au nombre de sept. On a vu par les 8000 pétitionnaires dont les interminables listes ont été présentées à la Convention; on a vu aussi par le meeting tenu sur la place Lafayette à l'appui des listes, si ces contribuables et propriétaires n'étaient qu'au nombre de sept. Ces propriétaires étaient en assez grand nombre pour gagner leurs deux procès de taxe pour la ville et pour l'Etat. Une de ces taxes est réduite à 1 pour 100 et l'autre à 6 mills. C'est ce qu'ils demandaient depuis six ans et ce qu'ils ont obtenu vraiment à force de bon sens et de persistance. Les premiers, ils avaient fait valoir la nécessité et la justice de ces réductions, et la Convention les a adoptées telles qu'ils les avaient formulées et présentées en dépit de toutes les conspirations, de toutes les oppositions et de toutes les attaques de porteurs de bons, de courtiers, de boursiers et de créanciers de tout genre. C'est là une immense victoire et dont l'honneur revient en majeure partie à un certain nombre de patriotes dont il est inutile de rappeler ici les noms, attendu que ces hommes n'ont jamais cherché la notoriété dans leur intérêt exclusif; mais le peuple les connait et ne les oubliera pas. On avait eu autrefois une taxe d'Etat de beaucoup inférieure à 6 mills. Pendant plus de 30 ans cette taxe n'avait pas dépassé 2 mills 1/2. Mais on n'avait jamais vu une taxe de ville limitée à 1 pour 100. Il est possible que, sous le gouvernement territorial, la ville n'ait pas été grevée d'une charge plus lourde. Mais dans l'ignorance où nous sommes des errements budgétaires d'alors, nous ne pouvons l'affirmer.

Maintenant bien que la Convention n'ait pu s'occuper des affaires de ville, comme elle l'aurait fait, si un rapport qui demandait quelques heures de travail eût été présenté deux mois plus tôt, il n'en a pas moins senti le besoin d'imposer à la Législature et aux administrations futures de ville la nécessité d'une réforme prochaine, cette réforme devant se porter à la fois et sur la dette et sur les dépenses du gouvernement. La Convention a compris que n'ayant pas le temps de décréter la réforme, il fallait l'imposer par une limitation de taxe, ce qu'elle a fait en votant énergiquement et résolument un maximum [illegible], beaucoup plus la dette de ville que le maximum de 6 mills n'a affecté la dette d'Etat. Avec une taxe de [illegible] mills sur 140 ou 150 millions de propriétés [illegible], nous n'avons à servir [illegible] qu'un intérêt de 7 pour 100 [illegible] dette de douze millions, tandis que la ville nous avons un intérêt de 5 pour cent à servir sur une dette de 20 millions, sans compter 4 millions d'intérêts accumulés ou de dette flottante, et cet intérêt de 5 pour 100 pour 20 millions, devra être levé sur un assessment réduit à 88 ou à 90 millions.

Comment ferons-nous pour joindre les deux bouts? Il y a, en cela, une impossibilité absolue. Le président du comité de la dette de ville l'a dit à la Convention et a insisté sur le besoin d'une taxe beaucoup plus forte, mais son maximum a été repoussé impitoyablement par la Convention qui a compris parfaitement que, ne pouvant régler ce point elle-même, il fallait du moins, par une ordonnance vengeresse, fixer le maximum de la taxe à un chiffre qui forçât la Législature à réformer et à réduire, et qui aussi forçât les créanciers de la ville à se soumettre à un arrangement équitable. C'est là, en effet, le seul moyen que nous connaissions d'arriver à un résultat favorable à la ville. Avec ces trois mots, le maximum fiscal, la Convention a dit aux créanciers: la ville a une dette qui est le double de celle de l'Etat, avec un assessment de 50 millions de moins; comment ferez-vous pour la payer si vous n'en réduisez ni le principal, ni l'intérêt? Il faut donc vous déterminer, bon gré malgré, à purger vos créances, à rejeter totalement les mauvaises et même à réduire les bonnes, si vous voulez les maintenir votre existence municipale."

Voilà ce qu'avec trois mots la Convention a dit aux créanciers et aux administrateurs de la ville, et voilà ce qu'ils ont à considérer aujourd'hui. Il n'y a pas moyen de reculer et les Bonniers n'auront plus qu'un règne assez court. Nous savons bien que nos administrateurs voudront continuer le jeu des bons à prime jusqu'à la session de la Législature prochaine. Mais cette session commencera en janvier 1880 et une de ses premières délibérations concernera le règlement des affaires de ville. Par conséquent la loterie municipale ne pourra être poussée plus loin. Nous traiterons ce sujet dans d'autres articles.

INTERNATIONAL REVIEW.—Nous signalerons dans le numéro d'août de cette publication les articles suivants: Politique courante et littérature en France, par E. de Pressensé; George Sand, sa vie et ses écrits, suite, par Léopold Katscher; Séparation, par Wm. M. Hardinge; Gouvernement de cabinet aux Etats-Unis, par Thomas W. Wilson; Les Zoulous, par J. A. Farrer, etc., et les critiques littéraires usuelles. Le *International Review* est publié à New York par A. S. Barnes & Co.

Les amateurs de musique d'ensemble se entendront de belle au Fort Espagnol, ce soir.

CIGARES.—Nous référons nos lecteurs à la réponse de M. Castillo, à la demande de cigares qui lui avait été adressée, réponse insérée dans notre première page d'annonces. M. Castillo dit que s'il n'a pas mis en vente plus tôt les fameux cigares dont il est question, c'est qu'il n'avait pu reçu en temps convenable la qualité de feuilles de tabac dont il se sert toujours dans une telle fabrication. Mais aujourd'hui, les diverses marques sont prêtes pour la vente et ses amis et le public pourront se les procurer à son magasin de la rue du Canal, 142.

Si vous voulez un bon piano, adressez-vous à Werlein, 135 Canal. Ne prêtez pas l'oreille à ce que l'on pourrait vous dire au-dehors, mais allez voir par vos propres yeux. Les affaires de M. Werlein ont doublé depuis un an. Il vous donnera pleine satisfaction. Vous trouverez chez lui des pianos de Chickering, de Mathushek, de Hale, de Pleyel, etc., ainsi que des pianos d'occasion. On échange aussi. Les prix sont bas et les conditions de paiement faciles et libérales.

Il y a Concert, ce soir, au Fort Espagnol.

LES JUIFS A MANHATTAN BEACH.—M. Austin Corbin, président anti-israélite de la Manhattan Beach Company, a reçu des lettres menaçantes, dont il ne paraît nullement touché, attendu qu'il en a reçu d'autres approuvant entièrement sa conduite. M. Corbin dit que les premières viennent de gens mal élevés tandis que les secondes émanent des personnes les plus riches et les plus honorables. Naturellement les israélites se sont émus de la mesure prise à leur égard, et voici la déclaration que le "bureau des délégués sur les droits civils et religieux de l'Union des congrégations hébraïques américaines" a formulée en réponse aux attaques de M. Corbin:

"Nous sentons que l'opinion publique condamne catégoriquement la récente action de la Manhattan Beach Company, dont le président a déclaré les israélites de New-York indignes de jouir des mêmes privilèges que les autres.

"Nous estimons que ceux qui pourvoient à l'amusement ou à la commodité du public devraient s'abstenir d'une telle distinction odieuse contre aucune classe de résidents, quelles que fussent leurs convictions religieuses ou leur nationalité. La ville de New-York, le centre commercial des Etats-Unis, est elle-même offensée par cette manifestation méprisable de bigoterie et de préjugé, attaquant un corps de résidents qui sont des premiers dans tout ce qui implique la respectabilité et les aspirations honorables.

"Nous recommandons à nos coreligionnaires, tandis que naturellement, en commun avec d'autres citoyens décents, ils retireront leur clientèle à la compagnie dont le président a de gaîté de cœur attaqué le nom israélite, de s'abstenir de démonstrations publiques qui donneraient simplement à cette vulgaire et brutale attaque une importance qu'elle ne mérite pas. Il est au-dessous de notre dignité de nous occuper davantage d'un si vil assaillant; nous pouvons en toute sûreté laisser le soin de notre défense au sentiment public intelligent et avancé de nos concitoyens, sans distinction de croyance ou de race."

Samedi, qui est, comme on sait, le jour du repos des juifs, mettra donc la question à l'épreuve. Hier, il n'y avait que peu de juifs à Manhattan Beach, mais il y a une douzaine de familles israélites en pension à l'hôtel. Cependant elles ne sont nullement inquiétées, sans doute parce qu'elles font partie de ces gens bien élevés qui font exception à la classe, d'après M. Corbin. Lévy, le fameux cornet, qui appartient aussi à la grande tribu, touche toujours ses $450 par semaine et reste tout à fait en dehors de la question.

M. Corbin dit qu'il n'abrogera ni ne modifiera sa décision. Naturellement si les juifs vont chez lui, il ne peut pas les renvoyer. Reste à savoir s'ils continueront à l'honorer de leur clientèle.

(Courrier des Etats-Unis)

Grand Concert au Fort Espagnol, ce soir.

—Bordeaux, 13 juillet.—Un violent incendie vient de détruire le château Lamothe, à Saint-Julien, dans le Médoc. On attribue ce sinistre à la combustion spontanée des foins engrangés. Malgré la promptitude des secours, tout a été inutile; en un quart d'heure, le bâtiment d'exploitation, les granges, les hangars et les récoltes qu'ils contenaient ont été anéantis.

$1.—La fièvre de marais ne peut plus [illegible].—La fièvre qui vient du poison atmosphérique, est désormais [illegible] de ses terreurs, et la santé est assurée à ces milliers de gens qui [illegible] l'air périodiquement, et engendrent les fièvres intermittentes et rémittentes, par les Hostetter's Stomach Bitters, le plus populaire comme le meilleur des préventifs, altératifs et toniques. Dans nombre de localités où la demande pour le sulphate de quinine était autrefois immense, le nuisible alcaloïde a été presqu'entièrement supplanté par ce substitut agréable, effectif et sûr, qui est infaillible dans son action et d'un goût irréprochable. Il [illegible] l'influence du miasme en donnant une impulsion positive à chaque fonction vitale, en enrichissant le sang, en dissipant une tendance à la bile, en facilitant la digestion.

Louisiane.

Pas encore assez d'eau sur le bayou Lafourche, car le *Pionnier* de l'Assomption dit:

Nous avons eu cette semaine une série d'orages, accompagnés de pluie, qui ont fait un grand bien à la récolte. Quelques bonnes ondées de plus encore seraient nécessaires pour réparer le retard éprouvé par la canne par suite de la longue sécheresse qu'elle a eu à subir. Pour bien faire même, au dire des habitants, il faudrait de la pluie tous les deux ou trois jours jusqu'aux premiers jours de septembre prochain.

Par contre, le *Journal d'Ibérie* trouve qu'il y en a trop:

Depuis quelques jours les ondées et les orages ne nous ont pas manqué. Déjà les habitants se plaignent qu'ils ne peuvent travailler, et que la pluie fait tomber les fleurs et les petits grabots des cotonniers. D'un autre côté les ouvriers du Rail-Road sont empêchés dans leurs travaux et ils n'avancent que doucement, de sorte qu'on ne peut guère penser le voir à la Nouvelle-Ibérie avant la fin de la semaine prochaine.

Le *Courrier des Opelousas* rend ainsi compte de la tragédie signalée par le télégraphe.

Samedi dernier une rencontre terrible eut lieu à un bal donné par Octave Thibodeau, à environ 12 milles au sud-ouest de notre ville, sur le bayou Plaquemine, qui s'est terminée par la mort de deux hommes—Alexander Childs et Leonard Hornsby. Il paraît que les familles Childs et Hornsby, qui demeurent dans le voisinage en question, vivaient depuis plusieurs mois en très-mauvaise intelligence; que plusieurs jeunes gens des deux familles se trouvant à ce bal se sont pris de querelle, et que dans la mêlée qui s'ensuivit le résultat a été ainsi que nous l'avons indiqué plus haut.

Une investigation de l'affaire par le coroner a eu lieu à la Maison de Cour mercredi dernier, d'où il ressort que Alexander Childs a été tué d'un coup de pistolet par Leonard Hornsby, et que ce dernier a été tué à son tour à coups de couteaux par quelque personne ou personnes inconnues.

Dans sa partie anglaise, le *Courrier* donne les détails suivants:

John Hornsby s'étant cru insulté par Louis Childs, tous deux sortirent du bal pour vider la querelle à coups de poing. John Hornsby s'étant déclaré vaincu, Louis Childs s'avança vers Leonard Hornsby et lui dit qu'il pourrait le vaincre aussi. Ce dernier fit un mouvement pour tirer une arme. Alexander Childs intervint alors, le frappa et lui arracha son pistolet, mais Leonard en tira un autre et fit feu; sa balle traversa la tête de son adversaire en entrant par l'œil. Leonard retraita alors poursuivi par les amis des Childs. Plusieurs coups de feu furent tirés, mais sans atteindre personne et Leonard tomba frappé de six coups de couteau. Les deux blessés sont morts le lendemain.

Nous lisons dans le même journal;

Le comité nommé à une assemblée de démocrates qui a eu lieu à la Maison de Cour, en notre ville, le 9 novembre dernier, pour procurer et présenter une bannière aux démocrates de la Pointe-aux-Loups, s'est réuni à la Maison de Cour samedi dernier, conformément à l'appel de son président, M. Thomas H. Lewis.

Le comité a fixé le samedi 2 août, à 11 heures du matin, pour la présentation de la bannière, et a décidé que la cérémonie aurait lieu aux Sources de la Pointe-aux-Loups.

Le juge Martel doit faire, en français, le discours de présentation. Les démocrates de la paroisse ont été invités à assister à la cérémonie, et un comité a été autorisé à inviter d'autres orateurs à haranguer le peuple en cette occasion.

Les amateurs de musique d'ensemble se entendront de belle au Fort Espagnol, ce soir.

LA REVUE DU 13 JUILLET A LONGCHAMPS.

Nous lisons dans la *Patrie* du 15 juillet:

C'est à se demander, après les pluies torrentielles de ces derniers temps, et surtout de samedi et d'hier, si vraiment cette température est préférable pour nos soldats! N'auraient-ils pas aimé mieux de fortes et même de très fortes chaleurs? Nous croyons que nos troupiers auraient préféré les ardeurs du soleil. Toutefois, leur tenue était encore relativement très propre. Un détail assez bizarre: le matin même de la revue, l'*Officiel* avait publié des nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur, et, parmi les récompensés, quelques-uns se trouvaient à la revue.

Comme les années précédentes, les régiments arrivés de bonne heure dans le bois, s'étaient installés à quelque distance dans les allées et sur les bords. Aucun encombrement de troupes n'a eu lieu; d'ailleurs, les places étaient bien indiquées à l'avance. Les tribunes ont commencé à se remplir d'assez bonne heure, malgré le mauvais temps. La tribune présidentielle était richement décorée de drapeaux et de faisceaux. M. Jules Grévy est arrivé à une heure trois quarts, escorté par un piquet de cuirassiers. Il était en habit noir, avec le grand cordon de la Légion d'honneur.

Le chef de l'Etat occupait un landau dont les deux chevaux étaient ornés de cocardes de rubans verts. Les personnes qui l'accompagnaient dans sa voiture étaient: le général Grésley, ministre de la guerre; l'amiral Jauréguiberry, ministre de la marine, et le général Pittié. MM. Martel et Gambetta attendent le président de la République dans le petit salon de la tribune officielle et font leur entrée avec lui.

Puis, nous avons remarqué dans les tribunes le maréchal de Mac-Mahon, la duchesse de Magenta, le duc de Nemours, des sénateurs, des députés.

A deux heures précises, le canon s'est fait entendre. C'était le signal attendu. C'est alors que les musiques militaires ont commencé à jouer la *Marseillaise*.

Le général Aymard passe au trot devant le front des troupes. Il est suivi de quelques officiers et seulement de dix attachés militaires étrangers. La simplicité de cet état-major contrastait singulièrement avec le nombreux cortège qui, l'année dernière, escortait à cette même place le maréchal de Mac-Mahon. Cette remarque a été faite dans les tribunes par la plupart des personnes qui nous entouraient.

Le général Aymard est venu ensuite se placer devant la tribune présidentielle et le défilé commence.

Voici d'abord le bataillon de Saint-Cyr, dont l'excellente tenue est chaque année l'objet d'une ovation qui s'est renouvelée hier. Nos braves cuirassiers ont été également très fêtés.

Quant à l'artillerie, on admirait sa régularité mathématique.

Il n'est pas encore trois heures lorsque le général Aymard vient saluer avec son épée le président de la République: la revue est terminée. Vingt mille hommes ont défilé hier.

On nous dit qu'au mois de septembre prochain, il y aura une grande fête militaire à l'occasion de la distribution des drapeaux.

Quant aux cris de: Vive la République! vive le président! ils ont été peu nombreux et peu enthousiastes. En un mot, le coup-d'œil qu'offrait cette *revue arrosée* nous a amené à croire que nous étions au mois d'octobre.

L'effet moral et matériel a été froid.

On n'a qu'un seul incident à mentionner. En rentrant à Paris, à 3 h. 50, sur la route de l'Etoile à la porte de Madrid, l'un des chevaux de la voiture de Mme Grévy, femme du président de la République, s'est abattu, frappé d'un coup de sang.

Mme Grévy et Mlle Grévy ont regagné l'Elysée dans la voiture d'une personne de leur suite.

A la suite de la revue qui a été passée à Longchamps, le président de la République a adressé au ministre de la guerre la lettre suivante:

Mon cher ministre,

La revue à laquelle nous venons d'assister a été magnifique, et la tenue des belles troupes qui ont défilé devant nous ne laisse rien à désirer. Je vous exprime ma vive satisfaction et je vous prie de la transmettre à M. le gouverneur de Paris, ainsi qu'aux officiers et soldats placés sous vos ordres.

Agréez, mon cher ministre, l'assurance de ma haute considération.

JULES GRÉVY.

13 juillet 1879.

Concert, ce soir, au Fort Espagnol.

REINE ET IMPÉRATRICE.

Nous empruntons au *Gaulois* le récit d'une scène déchirante qui s'est passée au château de Camden.

La Reine, qui s'était agenouillée au pied du cercueil avant de se rendre à la tribune construite pour elle, avait vu défiler, du haut de cette estrade, tout le cortège.

Lorsque la foule se fut écoulée, elle descendit et revint au château, suivie des princesses ses filles.

L'auguste veuve, triste et majestueuse, entre à Camden par la porte latérale, s'assied dans le grand salon parallèle au hall où reposait tout à l'heure le cercueil, fait appeler la duchesse de Mouchy et la prie de faire dire à l'impératrice qu'elle désire la voir.

Pendant que la Reine attend la réponse de l'impératrice, la princesse Béatrice se lève et rentre dans la chapelle ardente, où il n'y a plus de cercueil, mais où brûlent encore les cierges, et qui est toute pleine du parfum des fleurs. La princesse prend quelques-unes de ces fleurs et sort en pleurant. C'est tout ce qu'il lui restera du pauvre mort et des rêves évanouis.

Cependant on hésite à aller troubler l'impératrice dans sa douleur. La pauvre mère est dans un état lamentable. Chaque coup de canon lui arrache un cri et détermine une crise nerveuse.

Pendant ces hésitations, la Reine, qui, elle aussi, veut voir une dernière fois la chambre du Prince, traverse la galerie, s'arrête devant la chapelle ardente et, de ses mains royales cueille une fleur, dans le monceau funèbre et parfumé.

Elle monte dans la chambre du Prince, laissant en bas les princesses royales et précédée de la duchesse de Mouchy et du marquis de Castelbajac, qui, spécialement chargé de la recevoir, a rempli avec sa distinction habituelle cette haute mission.

Au moment où la Reine va pénétrer dans la chambre du Prince, le docteur Corvisart prévient Sa Majesté que l'impératrice peut la recevoir.

La chambre de l'impératrice est plongée dans une obscurité complète.

Au moment où la Reine y pénètre, la pauvre mère veut se lever; elle retombe anéantie.

Alors, à tâtons, la Reine Victoria s'approche du fauteuil de l'impératrice et, sans pouvoir prononcer une parole, d'un mouvement sublime, elle ouvre les bras et attire l'impératrice sur sa poitrine...

Pendant quelques instants, les deux augustes affligées ont mêlé leurs larmes et confondu leurs sanglots.

Enfin la Reine s'arrache à cette étreinte déchirante et muette et descend, accompagnée de la duchesse de Mouchy, de la vicomtesse Aguado, de Mlle de Larminat.

L'attitude de la Reine et des princesses anglaises a tiré des larmes de tous les yeux. Les princesses ont toutes envoyé des couronnes, et, par une attention délicate, celle de la princesse de Galles a été envoyée au nom de ses petites-filles.

Même sympathie de la part des princes, qui portaient tous l'uniforme de l'artillerie pour rendre hommage au défunt.

Un incident touchant.

Au moment de son arrivée à Camden, la Reine, qui voulait déposer elle-même sa couronne sur le cercueil, était tellement émue et tremblante, qu'elle a dû faire un signe au général Fleury en lui disant:

—Pauvre enfant! Il a eu tout ces bien mérité cette couronne.

Le général Fleury a pris la couronne des mains de la Reine et l'a déposée sur le cercueil.

C'est une couronne de laurier!

[illegible]

Concert, ce soir, au Fort Espagnol.

LES FUNÉRAILLES DU PRINCE LOUIS-NAPOLÉON.

Le correspondant du *Figaro* nous donne ce simple détail sur la cérémonie des constatations officielles:

L'évanouissement du malheureux Uhlmann est trop justifié par l'aspect du cadavre, qui est horrible.

Il ne fallait rien moins que la volonté de revoir les traits du Prince pour le retrouver dans ce visage tuméfié, bleui par les sels arsenicaux qui avaient servi pour l'embaumement.

L'œil droit n'offrait plus qu'une cavité noire et profonde, et la lèvre inférieure, coupée par une atroce blessure, laissait à la bouche un épouvantable rictus, laissant les dents à découvert. Les moustaches, conservées, permettaient de le reconnaître encore. Quant au corps, que les opérateurs avaient dû ouvrir, la peau qui le recouvrait n'offrait plus qu'un hideux réseau de coutures et de cicatrices. Au milieu de la gaze blanche qui les enveloppait, ces pauvres restes parcheminés, noircis, faisaient un épouvantable contraste.

Mais il était donné à M. Rouher et aux autres amis du Prince de subir une épreuve plus douloureuse encore. On décida qu'il devait être fait constatation des blessures. Ce fut une demi-heure navrante qui fut employée par les docteurs Larrey et Corvisart à rechercher sur le corps les traces de la lutte dans laquelle le Prince avait succombé. Ils ont compté sur le cadavre dix-huit blessures, y compris celle de l'œil droit; toutes sans exception, reçues de face, prouvent que le Prince a tenu tête jusqu'à la dernière seconde à ses assaillants. Le bras droit seul est resté intact, comme pour démontrer la vaillance de l'épée qui l'armait.

Nous empruntons au *Gaulois* les détails suivants:

J'oubliais de vous signaler un fait intéressant: à son arrivée, ce matin, le prince Jérôme est allé s'agenouiller devant le catafalque, à Camden, et a jeté de l'eau bénite sur la chère dépouille.

Le prince a présenté lui-même ses deux fils à la Reine. Elle a fait à ce père et aux deux enfants un accueil cordial. Tous les princes sont allés saluer le prince Napoléon, en sa qualité de chef de la famille impériale.

J'estime à dix mille le nombre des Français venus à Chislehurst. Quant aux Anglais, il y en avait certainement bien deux cent mille.

La Reine, à plusieurs reprises, a manifesté son étonnement de voir une foule si considérable de Français et d'Anglais. La population anglaise a été frappée du témoignage public que la Reine a voulu donner par sa présence sur l'estrade réservée.

Il est impossible de donner aujourd'hui la liste complète des personnes qui ont assisté aux obsèques.

Le général Simmons faisait remarquer que c'était la première fois qu'en Angleterre un cercueil était porté par des officiers anglais.

Le départ des grands dignitaires est subordonné à l'acte officiel des constatations.

Un détail à ajouter à ceux que je vous ai télégraphiés sur l'ouverture du cercueil: le docteur Evans, qui avait été plusieurs fois appelé à donner des soins au Prince Impérial, a fait l'examen des dents. Il en a reconnu certaines particularités dont il avait eu à s'occuper autrefois.

D'autres assistants ont reconnu aussi une ancienne cicatrice que le prince avait à la main.

—Le *Figaro* reçoit une lettre de M. Goddard, aumônier de Chislehurst, qui proteste contre le récit d'une prétendue aventure d'amour du prince impérial, récit imaginaire, paraît-il, d'un bout à l'autre.

Il y a Concert, ce soir, au Fort Espagnol.

Avez-vous jamais mangé une salade de [illegible]dines!

LE DERNIER MOT.—Absolument historique.

On venait de refermer la fosse d'un chef d'atelier très aimé.

Un de ses bons vieux camarades avait été désigné pour parler sur sa tombe. Mais celui-ci aimait réellement le défunt, et ses larmes l'étouffaient.

La douleur lui ayant fait perdre sa présence d'esprit, il dit en sanglotant:

—Adieu! mon ami.... porte-toi bien.

Depuis plus de trente ans, il est fait usage du sirop calmant de Mme Winslow pour les enfants. Il dégage l'estomac des enfants, soulage des coliques, règle les intestins, guérit la dysenterie et la diarrhée, provenant de la dentition ou d'autres causes. C'est un vieux remède dont l'efficacité est parfaitement établie. 25 cents la bouteille.

Concert, ce soir, au Fort Espagnol.

TROUBLES A LYON.

On écrit de Lyon, 12 juillet:

Aujourd'hui, à midi, une messe a été célébrée pour le repos de l'âme du Prince Impérial. Dans la réunion très élégante, on remarquait beaucoup de magistrats, d'anciens fonctionnaires, quelques officiers en uniforme, un grand nombre de femmes et d'ouvriers.

A la sortie de l'église, les personnages connus ont été grossièrement insultés. Quelques personnes ont répondu; il s'en est suivi des querelles qui ont dégénéré en rixes.

On a crié: Vive la République! A bas les curés! Vive les Zoulous! Les bonapartistes ont répondu par les cris de: Vive l'Empereur! Querelles et rixes ont continué pendant une demi-heure sans que la police intervint.

A la fin, deux ou trois arrestations ont été faites. Un journaliste, appartenant à une feuille radicale, prenait ostensiblement les noms.

Quelques personnages importants du parti bonapartiste auraient été grièvement blessés.

Cet évènement a produit dans la ville la plus mauvaise impression.

Voici ce que nous lisons à ce sujet dans la *Décentralisation*:

Au commencement de la cérémonie, un petit désordre s'est produit dans une des nefs de l'église. Un individu ayant manifesté assez bruyamment son mépris pour quelques-uns des assistants qui se trouvaient près de lui, ceux-ci l'ont emmené hors de l'église et l'ont remis à des agents de police, qui l'ont conduit chez le commissaire du quartier.

A l'issue de la messe, la foule s'est écoulée lentement, sauf environ trois à quatre cents personnes, dont la plus grande partie avait attendu au dehors que la cérémonie fût terminée.

Près de la porte de sortie se trouvait un rédacteur du *Petit lyonnais*, qui prenait, paraît-il, des notes.

Reconnu par quelques-unes des personnes qui sortaient de l'église, il fut désigné du doigt. Quelques cris de: "Vive la République!" s'étant élevés en ce moment, ce rédacteur fut entouré et des cris: "A l'eau! Qu'on l'enlève!" furent lancés.

Au même moment, le directeur de la *Comédie politique* étant venu à sortir, des cris de: "A bas Potet!" ont été poussés, et il y a eu échange de coups de poing. Plusieurs groupes se sont alors formés, et des cris nombreux de: "Vive la République! Vivent les Zoulous! A bas l'assassin de Décembre!" se sont fait entendre.

On nous a dit qu'une personne a eu la main traversée d'un coup de couteau. Plusieurs autres ont eu la figure labourée de coups de poing.

Pendant ce temps un agent de police ayant voulu arrêter un individu, la foule l'a forcé à le relâcher, et il a dû se retirer pour éviter d'être frappé.

Il y a Concert, ce soir, au Fort Espagnol.

NOTICE.

Nlle Orléans ce 29 juillet 1879.

En réponse à la "Demande" publiée dans votre estimable journal le 27 du courant, je dirai qu'à partir d'aujourd'hui on pourra se procurer dans mon magasin rue du Canal 142, les cigares longtemps désirés et attendus, tels que les Reina Victoria, Brevas, Regalia Chica, Reina Victoria, Conchas, Operas, Londres Chico, Londres Grande, etc., etc.

Je crois qu'il est de mon devoir de dire aussi à mes amis et le public en général [illegible].

M. CASTILLO, 142 rue du Canal.

29 juillet 1

DEMANDE DE TAILLEURS.

75 FAISEURS D'HABITS. 25 [illegible] DE GILETS. 25 [illegible] DE PANTALONS. DE BONS PRIX SONT PAYÉS. Chez LÉON GODCHAUX, 21 et 23 rue CANAL.

AVIS.

Les personnes qui connaissent ou ont connu JACQUES BRUN de Montpellier (Hérault) sont priées d'en donner avis à Victor Février, chez M. J. B. Jumeau, 27 et 29 Bienville, ou à la famille de M. Jacques Brun. VE. PRIVAT.

PERDU.

UN CHIEN de moyenne taille, de couleur grisâtre, appartenant au restaurateur [illegible] rue St-Louis 65, est perdu depuis deux jours. Une bonne récompense sera donnée à celui qui le ramènera à l'adresse ci-dessus. Le chien avait un collier de fer [illegible]. 29 juillet—1f

ASSOCIATION DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

RÉGATE.

AU NOUVEAU LAC, LUNDI et MARDI, 28 et 29 juillet. Les trains de cette Compagnie partiront tous les quarts d'heure, offrant d'amples facilités pour tout le monde.

S. C. LEWIS, Secrétaire.

27juil—2t

NOUVEAU LAC!

Promenade-Concert

MERCREDI ET VENDREDI.

LE PROFESSEUR OSCAR WOLF, AIDÉ de son magnifique corps de musiciens

Du Bataillon Crescent City,

est engagé pour la circonstance et présentera un attrayant programme.

La compagnie du chemin de fer de la rue du Canal fera partir des convois toutes les DEMI-HEURES, procurant ainsi, tout l'agrément voulu aux personnes désirant assister au concert qui commencera à 6 heures P. M. 20 juil—

PROMENADE-CONCERT —AU— Fort Espagnol

Les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS

Après 5 heures et demie du soir, les trains partent toutes les 20 minutes. Le dernier train part du Lac à 11 heures 10 minutes du soir.

LE PROGRAMME SERA DISTRIBUÉ.

13juil—1m

AVIS.

MME OLYMPE est partie hier le 26 juillet 1879, pour l'Europe pour faire ses achats d'automne et d'hiver; elle compte être de retour dans les premiers jours de novembre.

27 juillet—2t

Qu'on se le dise!!

BONNE NOUVELLE!

—COIN—

DOUANE ET BOURBON

OUVERTURE

LE 1er AOUT 1879.

27 juillet—6 f

AU MIRACLE DU JOUR!!

LES ENVOIS DE LA

Maison Ste-Anne

Bon marché inouï!!

Occasion exceptionnelle!!

Immense assortiment.

Chaussures! Chaussures!

Provenant des meilleurs ateliers: Boston, New York, Cincinnati, Philadelphie.

Vente Syndicale, BREIMER, JACKSON & CO., de New York, en faillite. Le tout Vendu sans limite

Au coin Royale et Ste-Anne.

PLUS 37485 paires bonne chaussure à 15 cents.

MERES DE FAMILLES!

Chaussez vos Enfants!!

AU COIN ROYALE & Ste-ANNE.

Au Public.—Les prix extraordinaires [illegible].

Chaque paire est garantie. 17 juillet—2m—M.J.D.

A LOUER FAIR GROUNDS.

A PARTIR de ce jour, 28 juillet, le loyer pour les pique-niques donnés aux Fair Grounds le dimanche est réduit à $150 pour le reste de la présente année, et à $50 pour les pique-niques donnés les autres jours de la semaine. Pour plus amples informations s'adresser à G. W. NOTT, Administrateur, 104 rue du Canal.

28juil—1m

FREDERICKSON & HARTE,

PHARMACIENS-CHIMISTES,

139 rue du Canal, Bâtisse Touro.

Agents pour les principales Eaux Minérales. [illegible]

20 juil—10t 139 rue du Canal.

EXCELLENTE OCCASION!! —A VENDRE—

4 Terrains, très élevés, mesurant: 122 pieds de face sur Washington Avenue, 123 [illegible] profondeur, bornés par [illegible] Avenue, Rendon Avenue, Grande route St John et Washington Avenue, 2d district. Pour plus de détails, s'adresser chez EDMOND DUBOIS, 36 rue Decatur.

27 juil—5t

POUR BORDEAUX.

Le steamer COLOMBO, capitaine Knudsen, partira pour Bordeaux du 12 au 15 du mois prochain. Prix du passage en chambre, $75. (Beaux aménagements.) Il repartira de Bordeaux pour la Nouvelle-Orléans le 14 septembre. Pour passage s'adresser à J. B. CAMORS & Co., 61, rue Tchoupitoulas; ou à A. B. FRENCH & Co., rue de l'Union, 28. Les expéditeurs feront bien d'ordonner l'envoi de leurs marchandises par ce steamer de Bordeaux. D'autres steamers suivront. 26 juil—14t.

GODCHAUX

21 et 23 RUE DU CANAL

Est après tout l'endroit POUR ACHETER

Des Vêtements.

Articles de Toilette et Chapeaux, A bon marché et bien confectionnés.

Les prix sur le papier sont insuffisans

—VENEZ—

Acheteurs de la ville Et de la Campagne, Riches et Pauvres, examinez notre immense stock à bas prix.

Voyez vous mêmes, Et soyez encore convaincus Que

GODCHAUX

Défie encore toute concurrence et reste à juste titre le marchand de linge digne de confiance.

Note.—Costumes pour première communion à des prix en rapport avec le temps.

3 mai—

AVIS.

La Banque du Sud en liquidation.—Les créanciers reconnus par le tableau présenté en cour, dont les réclamations n'ont pas été opposées, voudront bien se présenter à la maison de banque, le 25 juillet et les jours suivants, entre onze et deux heures, pour recevoir une participation provisoire de CINQ pour cent sur les montants [illegible]. Il n'est pas permis de distribuer davantage, en raison des oppositions pendantes, au tableau [illegible].

Nouvelle-Orléans, 19 juillet 1879. G. T. BEAUREGARD, JOSEPH BAYLE, D. A. B. VAUGHT, Liquidateurs.

19juil—10t

Bureau du "New Orleans Insurance Company", au coin des rues Canal et Camp.—Nouvelle-Orléans, 10 juillet 1879.—A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer sur demande le dividende-intérêt semi-annuel de 5 0/0, cinq pour cent, sur le capital aux actionnaires ou à leur ayant-cause.

13 juil—15t. JOS. A. HINCKS, Assistant-Secrétaire.

P. WERLEIN.

135 RUE DU CANAL, BATISSES TOURO.

LA GRANDE MAISON DE PIANOS, D'ORGUES ET DE MUSIQUE DU SUD.

Favorablement connue dans tout le Sud pour tenir les meilleurs PIANOS et ORGUES AUX PLUS BAS PRIX ET AUX PLUS Libérales Conditions.

Son stock se compose de Pianos Chickering qui sont sans rivaux, d'excellents Pianos de Mathushek, des solides et sonores Pianos de Hale. Ces PIANOS possèdent toutes les qualités mécaniques et musicales des instruments de première classe et ont acquis un point d'excellence qu'il sera probablement difficile de surpasser. J'appelle l'attention spéciale des facteurs sur les

Pianos Droits

Des facteurs mentionnés ci-dessus qui ont gagné une immense popularité en raison de la facilité avec laquelle ils peuvent être adaptés à beaucoup de salons. Ils sont construits avec les meilleurs matériaux et se font remarquer par un travail très fin d'ébénisterie. Ils ont des caisses très fortes et de lourds chassis de fer dans lesquels sont insérées les tables d'harmonie des plus grands pianos d'après les principes les plus scientifiques.

Le jeu est simple et n'est pas exposé à se déranger sous l'influence de l'atmosphère. Ils sont en outre et possèdent une qualité particulière de chant qu'on ne trouve pas dans les autres pianos. Toutes les améliorations développées dans la fabrication des pianos depuis dix ans en Europe et dans ce pays ont été appliquées aux pianos ci-dessus mentionnés et ne peuvent être employées que par les facteurs ci-dessus mentionnés. Tous les pianos sont dans des caisses en bois de rose très lourdes. Quant à la durabilité, ces pianos n'ont pas de supérieurs. Non seulement ils durent une génération, mais leur son s'améliore avec l'usage pendant nombre d'années, pendant que les autres se détériorent [illegible]. Les prix sont plus bas qu'ils n'ont jamais été et aux conditions convenues à toutes les bourses.

Quant aux pianos européens tels que les Pleyel et d'autres, j'ai depuis 1875 cessé de les importer et je garde seulement ce qui me reste de ce temps et ce que je reçois en échange des pianos américains. On ne ferait pas ses frais à importer des pianos étrangers, payant 10 pour cent pour être mis dans des boîtes [illegible], et 30 pour cent de droit au gouvernement, quand surtout un piano plus durable et de beaucoup supérieur par le son peut être fait dans ce pays pour beaucoup moins d'argent. En ce moment, la Nlle-Orléans est la seule ville des Etats-Unis qui importe des pianos étrangers, et l'importation cessera à mesure qu'on apprendra à juger de la différence dans les pianos et qu'on comprendra qu'un piano américain de $300 est, sous tous les rapports, supérieur à un piano étranger de $400.

Les pianos droits américains dureront-ils. C'est une question fréquemment faite. Je réponds hautement: oui! Les pianos carrés de fer faits, il y a 40 à 50 ans quand la fabrication des pianos était à son début dans ce pays, ont conservé leur son et ont duré jusqu'à aujourd'hui. La fabrication des pianos droits dans ce pays est de date récente, soit 19 ans, mais le système américain de double chassis de fer qui distribue la tension sur toutes les parties du chassis assure leur durabilité et la tenue du ton, sans que cela puisse faire l'objet d'un doute. Les autres parties dans les pianos américains ont une force double de celle des pianos étrangers. Je ferai, avec plaisir, voir la différence aux personnes intéressées.

LES PIANOS D'OCCASION

qui ont été loués pendant l'hiver, seront vendus à moitié prix sur le paiement de $1 par semaine et au-dessus. Toute garantie est donnée pour chaque piano vendu par moi. Je veux que mes acheteurs soient entièrement satisfaits de leur marché afin qu'ils recommandent ma maison à leurs amis qui ont besoin de pianos; si les clients ne sont pas satisfaits, les pianos seront échangés ou l'argent sera remboursé.

ORGUES.

J'ai un plus grand stock d'orgues qu'aucune maison du Sud, et je suis le seul agent pour les BASTY

MASON ET HAMLIN

et les orgues de la Nouvelle Angleterre qui sont considérées comme les meilleures du monde. Prix de $50 à $1000, vendus sur des versements mensuels ou trimestriels.

IMPORTATION DIRECTE

d'instruments de musique, tels que des Accordéons, Concertinas, Harmonicas, Violons, Guitares, Flutes, Boîtes à musique, Orgues à main, Cordes italiennes pour tous les instruments.

A VENDRE EN GROS OU EN DÉTAIL.

Agence pour les célèbres instruments de cuivre de LECOMTE, qui sont les mieux faits, les mieux timbrés et au plus bas prix.

Demandez des catalogues illustrés.

Mon département de musique est complet et contient tout ce qui est publié dans ce pays et en Europe. Papier de musique et livres de musique à vendre à un escompte libéral.

P. WERLEIN,

Rue du Canal 135.

20juil—

ACHETEZ VOTRE CHAUSSURE

A L'ETOILE ROUGE!!!

ON REND L'ARGENT POUR TOUT SOULIER QUI AVANT USAGE A CESSÉ DE PLAIRE.

ON REND L'ARGENT POUR TOUT SOULIER QUI AVANT USAGE A CESSÉ DE PLAIRE.

COIN

Canal & Baronne.

Des villes de bains, demandez des catalogues de

L'Étoile Rouge,

on vous les expédiera.

ORDRES REMPLIS PAR L'EXPRESS, C. O. D.

Tout soulier ne convenant pas peut être renvoyé.

Adressez tous vos ordres de chaussures à L'ETOILE ROUGE.

ARTHUR DURIEU, Propriétaire.

8 juil—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 28 juillet—CLASSE No 176.

Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me
6	27	42	47	14	9	16	43	12	69	55	18	[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature.

Ce 28 juillet 1879—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN, LOUIS H. FILIE, Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens, peuvent être vus en tous temps dans toutes nos succursales.

GRAND RABAIS —AU— MAGASIN DE CHAUSSURES —DU— PAUVRE DIABLE,

COIN ROYALE & STE ANNE.

M. P. CASAUBIEILH annonce au public que, se proposant de transférer son magasin à la fin du mois, au coin des rues Dumaine et Bourbon, il a donc le but d'écouler entièrement son stock élégant et varié, effectué un GRAND RABAIS sur tous prix. On trouvera chez lui des chaussures de tout genre à des prix défiant toute concurrence.

3 juil—1m

J. LEVOIS

126, RUE DU CANAL 126.

Par suite de la mort de notre associé J. LEVOIS et de la nécessité d'une liquidation rapide de ses intérêts dans la maison, nous offrirons à partir de

Lundi, 23 courant

notre stock fort et bien assorti de

MARCHANDISES IMPORTÉES ET DU PAYS

à des prix tellement réduits que la vente rapide en est assurée d'avance.

Les clients de la maison et le public sont respectueusement priés de venir examiner nos marchandises et nos prix.

22juin—

NATTES, NATTES.

Nous sommes prêts à offrir un assortiment très complet de NATTES venant d'être reçues.

D. H. HOLMES

155 rue du CANAL, et 15 rue BOURBON.

1erjuin—

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général qu'ils ont transféré leurs bureaux du No 41 rue Decatur au No 73 de la même rue.

Nlle-Orléans, 30 juin 1879. CORNIER & DUCHENNE.

1er juil—1m 73 Decatur.

PHARMACIE GÉNÉRALE

Au coin des rues Chartres et St-Philippe.

CETTE pharmacie, montée avec un soin minutieux, possède un stock complet de MÉDICAMENTS DE CHOIX.

Les préparations y sont confiées à des chimistes d'une expérience éprouvée qui seront toujours prêts, la nuit comme le jour, à remplir les formules de MM. les médecins.

Grand assortiment de MÉDICAMENTS PATENTÉS.

18avril—

Le Dr A. CAPDEVIELLE

A OUVERT un bureau de consultation au No. 28, rue St-Philippe, encoignure Chartres.

Heures de consultation—Tous les jours, de midi à 2 heures.

Résidence—No. 114 rue Bourbon.

15 fév—

NATTES DE CHINE.

1900 rouleaux nattes blanches, à carreaux et fantaisie, 100 différents modèles de nattes fantaisie.

Prix plus bas que jamais auparavant à la Nouvelle-Orléans.

A. Brousseau's Son.

17.....RUE DE CHARTRES.....17

Stores, Toiles Cirées, Nattes Coco, Etoffes et articles pour tapisseries.

Etoffes en crin et reps aux prix de New-York.

Venez voir nos marchandises.

22 mars—

MÉDAILLES

Décernées à l'Exposition Universelle de Paris de 1878.

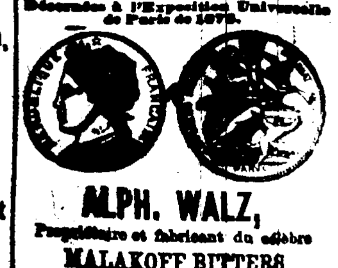

ALPH. WALZ,

Propriétaire et fabricant du célèbre

MALAKOFF BITTERS

qui, comme l'indiquent les médailles ci-dessus, a remporté le prix à la dernière exposition de Paris. C'est un cordial agréable et savoureux, un stimulant sain composé d'ingrédients aromatiques [illegible], un fortifiant, et un [illegible] d'une efficacité reconnue par la Faculté Médicale de la Louisiane. Ce bitters est spécialement propre à l'usage des familles.

Seul agent à la Nouvelle-Orléans de la maison [illegible] & Co., pour la vente de la délicieuse bière

AURORA LAGER BEER,

en barils et en bouteilles.

No. 26 rue Conti, entre Decatur et Chartres.

A Louer,

La grande et magnifique résidence No. 139 rue de l'Esplanade entre Dauphine et Bourgogne, possession le 1er octobre. [illegible] pharmacie [illegible] Esplanade et [illegible].

20juil—1m.

A VENDRE

Pour cause [illegible] PHARMACIE [illegible] dans la [illegible] formations nécessaires [illegible] de l'Abeille.

20mai—